



Commune de  
**St-Sulpice**  
MUNICIPALITÉ

---

PRÉAVIS N° 10/21  
AU CONSEIL COMMUNAL

---

**COMPTES**  
**2020**

**COMPTES 2020**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

1. Préambule .....	3
2. Compte de fonctionnement .....	3
Analyse du résultat 2020 .....	4
Impôts.....	4
Charges du personnel.....	4
Gestion des déchets .....	5
Péréquation .....	5
Organe de révision .....	6
3. États financiers .....	6
Divers.....	6
Investissements du patrimoine administratif.....	6
Réserves et provisions.....	7
État de la dette communale .....	7
4. Conclusions.....	7

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

## 1. PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles 93 lettres c) à g) de la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC), ainsi qu'aux articles 32ss du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RCCom), la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes communaux de l'année 2020.

Dans sa séance du 24 avril 2021, la Municipalité a adopté le compte de fonctionnement pour l'année 2020 qui s'élève à CHF 33'386'531.87.

Les comptes de l'exercice 2020 sont généralement en phase avec le budget et meilleurs que prévus, surtout grâce au coût de la péréquation qui est passé en dessous de CHF 15 millions selon le décompte provisoire du Canton. Ils présentent un résultat de fonctionnement négatif de CHF 1'443'040.15.

La marge d'autofinancement négative de CHF 367'826.00, additionnée aux dépenses nettes d'investissements de CHF 4'412'442.00, conduisent à un solde financier négatif de CHF -4'780'268.00.

## 2. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le solde du compte de fonctionnement de CHF -1'443'040.00, bien que négatif, est inférieur de 50 % à la perte prévue. La situation sanitaire a eu comme conséquence une réduction des activités en général et des coûts. Il n'y a en revanche pas eu de baisse de revenus.

	Comptes 2020	Budget 2020	Écart
Produits	31'942'720	31'718'408	224'312
Charges	33'385'760	34'674'026	-1'288'266
<b>Résultat I (publié)</b>	<b>-1'443'040</b>	<b>-2'955'618</b>	<b>1'512'578</b>
<u>Fonds affectés</u>			
Résultat Tourisme	22'723	-45'600	68'323
Résultat Déchets	-208'219	125'100	-333'319
Résultat Épuration	544'711	1'102'425	-557'714
<b>Résultat II</b>	<b>-1'083'826</b>	<b>-1'773'693</b>	<b>689'867</b>
Amortissements	716'000	716'000	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>-367'826</b>	<b>-1'057'693</b>	<b>689'867</b>
Recettes d'investissements			-
Dépenses d'investissements	-4'412'442	-7'560'000	-3'147'558
<b>SOLDE FINANCIER</b>	<b>-4'780'268</b>	<b>-8'617'693</b>	<b>3'837'425</b>

## Analyse du résultat 2020

Montants (en milliers de Frs)		Motif
-	-2'956	Excédent de charges selon budget 2020
+	16	Ecart positif sur les frais du conseil communal et Municipalité
+	240	Ecart positif sur les frais du personnel et de l'administration générale
+	32	Ecart positif sur le développement durable
-	-96	Ecart négatif sur les frais de Manifestations
-	-121	Ecart négatif sur la promotion économique
+	14	Ecart positif sur le sport
-	-74	Ecart négatif sur les transports publics
+	17	Ecart positif sur l'informatique
-	-377	Ecart négatif sur les revenus d'Impôts (net des frais)
+	12	Ecart positif sur les bâtiment
+	44	Ecart positif sur le service technique
+	197	Ecart positif sur l'Urbanisme
+	355	Ecart positif Ordures ménagères
+	23	Ecart positif sur l'Enseignement primaire
+	33	Ecart positif sur l'Enseignement secondaire
+	688	Ecart positif Péréquation et facture sociale (net)
+	67	Ecart positif sur la Police et contrôle des habitants
+	32	Ecart positif sur la Défense contre incendie et la protection civile
+	57	Ecart positif sur les Revenus divers (UAPE)
+	354	Autres écarts positifs nets par rapports au budget 2020
-	<b>-1'443</b>	<b>Excédent de charges selon les comptes 2020</b>

### Impôts

Au niveau des impôts non conjoncturels, les comptes de l'exercice 2020 sont globalement en ligne avec le budget.

La réévaluation de certains revenus faite au moment du dépôt du point d'impôt, afin de prendre en conséquence l'effet de la crise, ne s'est pas avérée.

Le montant total des recettes fiscales s'élève à CHF 23'709'219.33, soit un léger écart négatif par rapport au budget de CHF 190'781.67. Les impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales présentent un écart positif de CHF 431'232.15. Une partie de cette hausse ponctuelle pourrait s'expliquer par l'entrée en vigueur de la RFFA, qui demandait une adaptation de la taxation 2019 ainsi que des acomptes 2020.

Les autres frais décomptés par le Canton (office d'impôt, taxation et honoraires divers) s'élèvent à CHF 288'834.16, soit un écart négatif au budget de CHF 138'834.16. Ces frais ne sont pas prévisibles.

### Charges du personnel

Les charges du personnel ont été bien maîtrisées puisque le total du poste montre un écart positif de CHF 206'676.20 par rapport au budget, soit une économie de 4.7 %. Ceci est principalement dû à des reports d'engagements ainsi qu'à des réductions de taux d'activités.

Toutes les charges pour autorités et personnel s'élèvent à CHF 4'178'673.80. Ce montant inclut les rémunérations du personnel, de la Municipalité, du Conseil communal, les charges sociales et les autres frais du personnel. Les coûts du personnel sont répartis dans les divers centres de coûts pour tenir compte de l'utilisation effective des ressources et en tenant également compte d'impératifs de confidentialité.

#### Gestion des déchets

L'augmentation des coûts de la gestion des déchets est due à une activité plus élevée du service de la voirie en raison de la crise du Covid.

Selon les nouvelles recommandations de l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV), les coûts de la rubrique 4500 ordures ménagères et déchets (privé) doivent être couverts par la taxe. L'excédent de charges ou de produits de la rubrique est attribué à la réserve affectée. Pour la rubrique 4510 Ordures ménagères - autres déchets, une part de 3 % des coûts peut être financée par l'impôt, le solde devant être prélevé sur la réserve.

Dès lors, les opérations liées aux activités de la gestion des déchets ont été réorganisés dans les comptes, ce qui explique que, malgré une augmentation des charges effectives, l'écart est positif par rapport au budget.

#### Péréquation

La charge de péréquation 2020, en baisse de CHF 686'718.00, inclut les données du décompte provisoire remis par le Canton le 14 avril 2021. Le montant final devrait très peu changer car seules les éventuelles dépenses thématiques et rétrocessions pour plafonnement n'ont pas encore été prises en considération.

La réserve de péréquation se monte à CHF 2'000'000.00. Ce montant est jugé suffisant dans la mesure où des décomptes correctifs importants sont peu probables et seraient largement couverts par cette réserve.

Le total des charges péréquatives de 2020 (y compris le complément 2019), basé sur le décompte provisoire, s'élève à CHF 14'924'782.00 et représente 62.95 % des revenus fiscaux ou CHF 3'040.00 par habitant.

D'autre part, le complément péréquatif pour l'année 2019 s'est élevé à CHF 72'111.00. Il s'agit de la différence entre le décompte provisoire remis le 9 avril 2020 par le Canton et le décompte définitif.

	2019 Provisoire	2019 Complément	2020 Provisoire	Total 2020	Budget 2020
		CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Facture sociale</b>	9'525'344		8'833'090	8'833'090	9'545'000
Supplément exercice précédent		-8'818		-8'818	
<b>Péréquation Horizontale</b>					
Péréquation directe rétrocession	-1'691'967		-1'765'178	-1'765'178	-1'753'500
Péréquation directe alimentation	7'591'071		7'784'759	7'784'759	7'820'000
Supplément exercice précédent	213'554	80'929		80'929	
	<b>15'638'002</b>	<b>72'111</b>	<b>14'852'671</b>	<b>14'924'782</b>	<b>15'611'500</b>

## Organe de révision

Pour le 8<sup>ème</sup> exercice consécutif, la fiduciaire Fidinter SA, à Lausanne, a procédé au contrôle des comptes. Le compte de fonctionnement et le bilan ont été vérifiés du 12 au 13 avril 2021. Sur la base de l'examen auquel elle s'est livrée, elle n'a pas relevé de faits qui lui laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

### 3. ÉTATS FINANCIERS

<b>BILAN (en milliers de CHF)</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIF</b>	<b>41'522</b>	<b>42'723</b>
Disponibilités	6'771	9'821
Débiteurs et comptes courants	7'242	8'593
Placements du patrimoine financier	4'125	4'113
Actifs transitoires	806	584
Investissements du patrimoine	22'395	19'429
Prêts et capitaux de dotations	183	183
<b>PASSIF</b>	<b>-41'522</b>	<b>-42'723</b>
Engagements courants	-1'405	-1'333
Emprunts à moyen et long terme	-12'000	-12'000
Passifs transitoires	-869	-796
Financements spéciaux et fonds réserve	-27'186	-28'532
Capital	-62	-62

#### Divers

La réduction des liquidités est principalement due aux investissements effectués en cours d'année. Ces derniers ne sont pas du tout couverts par la marge d'autofinancement.

Les engagements courants représentent principalement les factures fournisseurs impayées en fin d'année. La date des factures peut varier d'une année à l'autre.

#### Investissements du patrimoine administratif

Les dépenses nettes d'investissement sont inférieures au plan présenté lors du budget. Ces dépenses se montent à CHF 4'412'442.00. Cette différence est due essentiellement à des retards de facturation attendus en 2021.

L'achat de la parcelle 187, selon le préavis 13/18, a été comptabilisé dans le patrimoine administratif pour un montant de CHF 2'801'000.00. Aucun amortissement n'a été effectué en 2020. Un reclassement dans le patrimoine financier pourra être envisagé par la suite en fonction des décisions qui seront prises pour son affectation.

<u>Variation des investissements</u>	CHF
<b>Investissements début exercice</b>	<b>19'429'146</b>
Investissements payés	4'412'442
Amortissements par compte de résultat	-716'000
Amortissements par réserves	-730'967
<b>Investissements fin exercice</b>	<b>22'394'621</b>

### Réserves et provisions

La Municipalité propose d'imputer le solde du compte de fonctionnement (excédent de charge) d'un montant de CHF 1'443'002.15 au Fonds de réserve générale, qui se monte ainsi à CHF 2'086'661.70 au 31 décembre 2020.

<u>Variation des réserves et du croire</u>	CHF
Réserves début période	<b>28'531'975</b>
Résultat	-1'443'002
Amortissements contre réserves libres	-262'502
<b>Fonds affectés</b>	<b>359'214</b>
Résultat Tourisme	22'723
Résultat Déchets	-208'219
Résultat Epuration	544'711
<b>Réserves fin exercice</b>	<b>27'185'685</b>

### État de la dette communale

Un emprunt auprès du fonds de pension de la Poste de CHF 12'000'000.00 a été conclu en 2015 pour une échéance de 20 ans au taux de 1.14 %. Il convient de rappeler que cet emprunt n'est pas amorti en l'état et qu'il n'a pas encore commencé à être remboursé. Toute chose étant égale par ailleurs, la commune aurait besoin d'une marge d'autofinancement positive de CHF 800'000.00 par année sur les 14 prochaines années afin de rembourser cet emprunt.

## **4. CONCLUSIONS**

Ajoutés aux effets de la crise du Covid, la rigueur appliquée à l'exercice budgétaire 2020 ainsi qu'à la gestion courante de l'administration permettent de présenter des comptes avec un résultat négatif meilleur que celui budgété.

En effet, moins d'activités donc moins de charges du ménage communal ont été contrebalancés par des charges excédentaires dues au Covid (Transport publics) ou sur lesquelles nous n'avons pas de prise (frais financiers de l'ACI). La bonne surprise provient d'une péréquation plus basse que prévue, encore une fois, une charge que nous ne maîtrisons pas mais dont le coût net s'élève en 2020 à 62.95% des revenus fiscaux.

La courbe démographique de la commune ainsi que la crise sanitaire qui perdure pourraient renverser cette bonne tendance en 2021.

Néanmoins, ce résultat continue de mettre en évidence une situation structurelle difficile. Les revenus ne couvrent pas les charges et la marge d'autofinancement est négative. Cette situation conduit à une réduction des moyens financiers avec pour conséquence une impossibilité à terme de rembourser les emprunts existants ou d'investir sans contracter de nouveaux emprunts.

Les moyens financiers actuels ont permis de faire face aux engagements de gestion courante ainsi qu'aux dépenses d'investissement. À court terme, ils permettent de couvrir le même type de dépenses prévues pour 2021. Néanmoins, la situation au-delà de la fin de l'année devient problématique si nous voulons tenir nos engagements.

Les retards en termes d'investissements d'infrastructures communales indispensables à la collectivité devront de toute façon un jour être rattrapés. Dans ces conditions, le recours à l'emprunt serait nécessaire et ce dernier devrait être accompagné d'une hausse du taux d'impôt, en parallèle à une gestion rigoureuse des prestations.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-SULPICE :

- vu le préavis municipal n°10/21 ;
- oui les conclusions du rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- d'accepter les comptes 2020, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2020, tels que présentés ;
- de donner décharge à la Municipalité pour la gestion financière de l'année 2020.

Adopté par la Municipalité en séance du 26 avril 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

  
A. Clerc



Le Secrétaire :

  
N. Ray

Déléguée municipale : Mme Cécile Theumann

Annexe : Comptes 2020